

[Texte]

scientific position and we should be fighting very hard for that in any treaty.

Just on the matter of whether it is difficult to get agreement among fishermen, yes, it is difficult to get agreement, but it is possible. We had an agreement on catch division within our own organization after a three-year study committee, a lot of input and a lot of blood-letting, perhaps internally, but finally when we worked out the base-years we had a program which we put to the department. Unfortunately, you get to the situation where you have all these single-type purposes of gear, and some of them are promoted in the Department of Fisheries, quite frankly. This is one of the problems in communication. As Mr. Nichol has said, they can have the luxury of perhaps just going out and sounding off on the basis of their own particular type of gear and in fact get nowhere. So I think it is possible to get an agreement. I think it is possible to get a fair agreement within Canada among Canadian fishermen, and I think it is possible to get a fair and equal agreement with the United States as well.

The Chairman: Mr. Nichol, do you have a comment?

Mr. Nichol: Yes, you made reference to the Law of the Sea Conference. We have had people attend at New York or Geneva or in South America. Canada took a very comprehensive position to the Law of the Sea Conference, and that is that ownership of salmon resources should be vested in the country of origin. Now the Americans took exactly that same position. They asserted ownership of their salmon resources, and we say that is a good concept. We agree with that; we concur. But when we start to deal with the Americans in these negotiations they say. What is ours is ours but what is yours is ours also, and they will not recognize Canadian ownership.

We have a problem in the Fraser River right now. You spoke of the chinook fishery, and there is a loss, as I have explained it, of part of our sockeye fishery as well. The manager for the Fraser River told a meeting of fishermen last Sunday that the Americans have agreed to abstain from fishing in the Point Roberts and the San Juan Islands area in order to conserve chinooks, and they gave this as an example of the kind of co-operation that can take place between the two nations. When I spoke I said that fundamentally there was a difference in philosophy between them and us. If the Americans are only going to agree to abstain from fishing our stocks on the basis of conservation, and as the manager for the Fraser River said, this bodes well for the future under the treaty, that we have this kind of cooperation. But if conservation is the only basis upon which they will agree to abstain from fishing our stocks, then when there is no conservation problem, presumably the Americans can fish our stocks as heavily as they want, until they create, perhaps, another conservation problem; and then and only then will they agree to abstain from fishing.

[Traduction]

antérieurs que le Canada a présentés, nous avons fondamentalement une position qui était juste, scientifique, et nous devrions lutter très fort pour la conserver dans tout traité.

Quant à savoir s'il est difficile d'en arriver à un accord parmi les pêcheurs, oui, c'est vrai, mais c'est possible de l'obtenir. Nous en sommes arrivés à un accord sur la répartition des prises au sein même de notre propre organisation, après qu'un comité eut étudié la question pendant trois ans. Il a fallu que chacun apporte beaucoup, se sacrifie également, mais finalement, lorsque nous avons établi les années de base, nous avons un programme à présenter au ministère. Malheureusement, il y a cette situation où on a toutes sortes d'engins, dont le genre est unique, certains étant favorisés par le ministère des Pêches très ouvertement. C'est là un problème de communication. Comme l'a dit M. Nichol, ils peuvent se payer le luxe de sortir essayer leurs propres engins de pêche, mais en fait, ils ne vont pas bien loin. Il est donc possible d'en arriver à un accord. Il est possible d'obtenir un accord juste au Canada, parmi les pêcheurs canadiens; il est possible, je crois, d'obtenir une entente juste et équitable avec les États-Unis également.

La présidente: Monsieur Nichol, avez-vous une observation à faire?

M. Nichol: Oui; vous avez mentionné la Conférence sur le droit de la mer. Nous avons des représentants à la conférence de New York, ou de Genève, ou en Amérique du Sud. Le Canada a adopté une position très globale à cette conférence sur le droit de la mer, c'est-à-dire que la propriété des ressources en saumon doit appartenir au pays d'origine. Les Américains ont adopté exactement la même position. Ils ont affirmé qu'ils étaient propriétaires de leurs ressources en saumon, et nous affirmons que l'idée est bonne. Nous sommes d'accord. Toutefois, quand il est question de traiter avec les Américains, lors de négociations, ils prétendent: ce qui est à nous est à nous, mais ce qui est à vous est également à nous, et ne reconnaissent plus la propriété canadienne.

Nous avons présentement un problème sur le Fraser. Vous avez mentionné la pêche au saumon chinook, et je vous ai expliqué qu'il y avait une diminution des populations de saumon sockeye également. Notre gestionnaire du Fraser a déclaré à une réunion de pêcheurs, dimanche dernier, que les Américains avaient convenu de s'abstenir de pêcher à Point Roberts et dans les îles San Juan, afin de conserver le saumon chinook. Voilà ce qu'ils ont cité comme exemple du genre de coopération qui doit exister entre les deux nations. Lorsque j'ai pris la parole, j'ai déclaré qu'il y avait fondamentalement une différence de principes entre eux et nous. Si les Américains conviennent de s'abstenir seulement de pêcher nos populations de poisson, à des fins de conservation, comme l'a dit le gestionnaire du Fraser, ceci augure bien pour l'avenir, si nous avons ce genre de coopération en vertu du traité. Mais si la conservation est la seule base sur laquelle ils se fondent pour accepter de s'abstenir de pêcher nos populations, lorsqu'il n'y a pas de problèmes de conservation, il est probable que les Américains peuvent pêcher nos populations autant qu'ils le veulent, jusqu'à ce qu'ils créent un autre problème de conser-